

RÉSULTATS DES VOTES

Signification des abréviations et des symboles	
+	adopté
-	rejeté
↓	caduc
R	retiré
AN (... , ... , ...)	vote par appel nominal (voix pour, voix contre, abstentions)
VE (... , ... , ...)	vote électronique (voix pour, voix contre, abstentions)
div	vote par division
vs	vote séparé
am	amendement
AC	amendement de compromis
PC	partie correspondante
S	amendement suppressif
=	amendements identiques
§	paragraphe
art	article
cons	considérant
PR	proposition de résolution
PRC	proposition de résolution commune
38+ députés	seuil bas (au moins 38 députés)
76+ députés	seuil moyen (au moins 76 députés)
151+ députés	seuil élevé (au moins 151 députés)
SEC	vote au scrutin secret

1. Autorisation générale d'exportation de l'Union pour l'exportation de certains biens à double usage en provenance de l'Union à destination du Royaume-Uni *I**

Rapport: Klaus Buchner (A8-0071/2019)

Objet	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
vote unique	AN	+	645, 2, 7

2. Poursuite des programmes de coopération territoriale PEACE IV (Irlande-Royaume-Uni) et Royaume-Uni-Irlande (Irlande - Irlande du Nord - Écosse) dans le contexte du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne *I**

Rapport: Iskra Mihaylova (A8-0021/2019)

Objet	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
vote unique	AN	+	624, 13, 24

3. Poursuite des activités de mobilité à des fins d'éducation et de formation en cours au titre du programme Erasmus+ dans le contexte du retrait du Royaume-Uni de l'UE *I**

Rapport: Bogdan Andrzej Zdrojewski (A8-0082/2019)

Objet	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
vote unique	AN	+	651, 9, 10

4. Sécurité aérienne eu égard au retrait du Royaume-Uni de l'Union *I**

Rapport: Kosma Złotowski (A8-0061/2019)

Objet	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
vote unique	AN	+	658, 8, 4

5. Accord de coopération UE-Afghanistan en matière de partenariat et de développement ***

Recommandation: Anna Elżbieta Fotyga (A8-0026/2019)

Objet	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
vote: procédure d'approbation	AN	+	513, 85, 67

6. Accord de coopération UE-Afghanistan en matière de partenariat et de développement (résolution)

Rapport: Anna Elżbieta Fotyga (A8-0058/2019)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
§ 17	1	GUE/NGL		-	
§ 19	2	GUE/NGL		-	
§ 48	§	texte original	vs	+	361, 286, 25
§ 73	3	GUE/NGL		-	
§ 74	4	GUE/NGL		-	
§ 76	5	GUE/NGL		-	
vote: résolution (ensemble du texte)			AN	+	565, 53, 55

Demandes de vote séparé

ECR: § 48

7. Participation de la Norvège, de l'Islande, de la Suisse et du Liechtenstein à l'Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice ***

Recommandation: Monica Macovei (A8-0081/2019)

Objet	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
vote: procédure d'approbation	AN	+	602, 15, 56

8. Compétences et mandat des représentants spéciaux de l'Union

Rapport: Hilde Vautmans (A8-0171/2019)

Objet	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
approbation sans vote (article 113, paragraphe 6 du règlement)			

9. Exigences en matière d'accessibilité applicables aux produits et services ***I

Rapport: Morten Løkkegaard (A8-0188/2017)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Accord provisoire					
Accord provisoire	363	commission	AN	+	613, 23, 36

10. Système d'information sur les visas ***I

Rapport: Carlos Coelho (A8-0078/2019)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Amendements de la commission compétente - vote en bloc	1-234 242- 251	commission	VE	+	540, 123, 10
Article 1, alinéa 1, point 1 Règlement (CE) n° 767/2008 Article 1, § 2	252S	Verts/ALE GUE/NGL	AN	-	234, 411, 31
Article 1, alinéa 1, point 2, sous-point c Règlement (CE) n° 810/2009 Article 13, § 7, point a	253	Verts/ALE GUE/NGL	div		
			1/AN	-	289, 381, 6
			2/AN	+	452, 214, 7

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Article 3, § 1, point 4 Règlement (CE) n° 810/2009 Article 21 bis	254S	Verts/ALE GUE/NGL	AN	-	274, 396, 6
	235- 241	commission		+	
vote: proposition de la Commission			AN	+	522, 122, 31

Demandes de vote par appel nominal

Verts/ALE: amendements 252, 253, 254

Demandes de votes par division

Verts/ALE:
amendement 253

1ère partie "a) les enfants de moins de 12 ans"

2ème partie "et les personnes de plus de 70 ans"

11. Fonds «Asile et migration» *I**

Rapport: Miriam Dalli (A8-0106/2019)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
-------	-------	--------	----------	------	--------------------------------

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Amendements de la commission compétente - vote en bloc	2-6 9-11 13-16 20-23 25 27 29 33 35-36 38-39 41 43-45 47-48 50-51 53-56 58 61-64 67 74-75 78 81 83 86-91 94-96 98-102 105-118 120-122 124-132 134-137 139 141-142 144-167 170-175 178 180-182 187-194 196-203 205 207 211-215	commission		+	

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
	217- 218 220- 223 225- 227 229- 231 233- 249				
Amendements de la commission compétente - vote séparé	1	commission	AN	+	538, 122, 14
	7	commission	div		
			1/AN	+	568, 94, 9
			2/AN	+	571, 83, 7
			3/AN	+	506, 136, 12
			4/AN	+	499, 159, 19
	8	commission	AN	+	559, 110, 8
	12	commission	div		
			1	+	
			2/AN	+	493, 159, 20
	17	commission	AN	+	350, 292, 29
	18	commission	vs	+	
	19	commission	vs/VE	+	339, 336, 5
	24	commission	div		
			1	+	
			2/VE	-	334, 342, 5
	26	commission	vs	+	
	28	commission	div		
			1	+	
			2	+	

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
	30	commission	div		
			1/AN	+	571, 83, 22
			2	+	
	32	commission	vs/VE	+	354, 318, 6
	34	commission	AN	+	337, 325, 13
	37	commission	vs/VE	+	337, 319, 19
	40	commission	div		
			1	+	
			2/VE	+	349, 321, 6
			3	+	
	46	commission	div		
			1	+	
			2/VE	+	339, 327, 15
			3	+	
	49	commission	vs/VE	+	338, 336, 4
	52	commission	vs/VE	+	377, 232, 68
	57	commission	div		
			1	+	
			2/VE	+	351, 327, 2
			3/VE	+	370, 308, 1
60	commission	div			
		1	+		
		2	+		
66	commission	vs	+		
68	commission	div			
		1	+		

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
			2	+	
	73	commission	div		
			1/AN	+	629, 35, 18
			2/AN	+	495, 154, 20
	79	commission	vs	+	
	80	commission	div		
			1	+	
			2	+	
	82	commission	vs	+	
	84	commission	vs/VE	+	360, 306, 12
	85	commission	vs	+	
	92	commission	div		
			1	+	
			2	+	
	97	commission	vs	+	
	104	commission	div		
			1	+	
			2/VE	+	356, 254, 66
	119	commission	div		
			1	+	
			2	+	
	138	commission	div		
			1	+	
			2/VE	+	357, 321, 2
	140	commission	div		
			1	+	

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
			2	+	
	168	commission	vs	+	
	169	commission	vs	+	
	176	commission	vs	+	
	177	commission	vs	+	
	179	commission	vs	+	
	184	commission	div		
			1	+	
			2	+	
	186	commission	vs/VE	+	422, 253, 6
	195	commission	vs	+	
	209	commission	vs	+	
	210	commission	vs	+	
	216	commission	div		
			1	+	
			2	+	
	224	commission	vs/VE	+	355, 311, 16
	232	commission	vs	+	
Article 2, alinéa 1, point e	261S	ENF		-	
	65	commission		+	
Article 3, § 2, point b	69	commission		+	
	262	ENF		↓	
Article 3, § 2, point c	70-71	commission		+	
	263	ENF		↓	
Article 3, § 2, après le point c	72	commission		+	
	264	ENF		↓	

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations		
Article 4, après le § 2	76	commission	VE	+	347, 325, 4		
	252	PPE		↓			
Article 4, après le § 2	77	commission	VE	+	370, 302, 5		
	253	PPE		↓			
Article 9, § 2	93	commission	div				
			1	+			
			2	+			
	254	PPE		↓			
Article 13, § 1	103	commission	div				
			1	+			
			2	+			
	255	PPE		↓			
Article 14, après le § 2	256	PPE	VE	-	230, 427, 19		
Article 18, § 2	123	commission	VE	+	347, 316, 16		
	257	PPE		↓			
Article 22	265S	ENF		-			
	133	commission		+			
Article 26, § 2	266S	ENF		-			
			143	commission	div		
					1	+	
	2	+					
Annexe II, point 3, sous-point d	183	commission		+			
	258	PPE		↓			
Annexe III, titre	259	PPE	VE	-	228, 428, 22		
	185	commission		+			

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Annexe III, point 1, sous-point f	267	ENF		-	
Annexe III, point 2, sous-point i	268S	ENF		-	
	204	commission		+	
Annexe III, point 3, sous-point b	269S	ENF		-	
	206	commission		+	
Annexe III, point 3, sous-point e	270S	ENF	AN	-	109, 549, 23
	208	commission		+	
Annexe III, point 4, sous-point b	271S	ENF		-	
	219	commission	VE	+	349, 324, 6
Annexe III, point 4, sous-point h	272	ENF		-	
Annexe IV, tiret 1	273	ENF		-	
	228	commission		+	
Considérant 24	31	commission	VE	+	348, 320, 7
	250	PPE		↓	
Considérant 32	42	commission	VE	-	323, 349, 3
	251	PPE		-	
Considérant 55	260S	ENF		-	
	59	commission	VE	+	356, 254, 66
vote: proposition de la Commission			AN	+	374, 260, 47

Demandes de vote par appel nominal

ECR: amendements 1, 7, 8, 17, 34, 73
 ENF: amendements 7 (4ème partie), 270

Demandes de vote séparé

ECR: amendements 1, 7 (4ème partie), 8, 17, 26, 34, 73
 PPE: amendements 17, 32, 37, 49, 52, 59, 76, 77, 84, 186, 224
 ENF: amendements 17, 18, 19, 24, 34, 37, 66, 76, 77, 79, 82, 85, 93, 97, 103, 168, 169, 176, 177, 179, 195, 209, 210, 232

Demandes de votes par division

ECR:

amendement 12

1ère partie

Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "et en créant des voies sûres et légales d'entrée sur le territoire de l'Union qui contribuent également" et "En tant qu'instrument de la politique intérieure de l'Union et seul instrument de financement en matière d'asile et de migration au niveau de l'Union, le Fonds devrait principalement soutenir des actions en matière d'asile et de migration au sein de l'Union. Néanmoins, dans certaines limites et sous réserve des garanties appropriées"

2ème partie

ces termes

amendement 24

1ère partie

Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "ainsi que par les organisations de la société civile, y compris les associations de réfugiés et de migrants"

2ème partie

ces termes

amendement 28

1ère partie

Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "et un appui à la réinsertion à long terme"

2ème partie

ces termes

amendement 30

1ère partie

Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "Une attention particulière devrait être portée aux groupes vulnérables. Les décisions de retour devraient s'appuyer sur une évaluation minutieuse et exhaustive de la situation dans le pays d'origine et notamment de la capacité d'absorption au niveau local. L'adoption de mesures et d'actions spécifiques pour aider les pays d'origine, et en particulier les personnes vulnérables, contribue à garantir la pérennité, la sécurité et l'efficacité des retours. Ces mesures devraient être mises en œuvre avec la participation active des autorités locales, de la société civile et des diasporas."

2ème partie

ces termes

amendement 60

1ère partie

Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "et avec les organisations de la société civile, notamment les organisations de migrants et de réfugiés"

2ème partie

ces termes

PPE:

amendement 40

1ère partie

"La priorité du Fonds devrait être le financement d'actions sur le territoire de l'Union. Le Fonds peut financer les mesures appliquées dans les pays tiers ou en rapport avec ceux-ci qui bénéficient d'un soutien au titre du Fonds"

2ème partie

"ce soutien devrait être soumis à certaines limites financières mais"

3ème partie

"être suffisant pour atteindre les objectifs du Fonds énoncés à l'article 3 du présent règlement, sous réserve de garanties appropriées. Ces mesures devraient compléter d'autres actions en dehors de l'Union, soutenues par ses instruments de financement extérieur. Lors de la mise en œuvre de ces actions, il convient en particulier de veiller à la parfaite cohérence et complémentarité avec les principes et les objectifs généraux de l'action extérieure et de la politique étrangère de l'Union à l'égard de la région ou du pays concerné, et avec les engagements internationaux de l'Union. Le principe de cohérence des politiques pour le développement, consacré au paragraphe 35 du consensus européen pour le développement, devrait être respecté. Lors de la mise en œuvre de l'aide d'urgence, il y a lieu de veiller à la cohérence avec les principes humanitaires énoncés dans le consensus européen sur l'aide humanitaire"

amendement 46

- 1ère partie* "Afin de contribuer à la réalisation de l'objectif général du Fonds, les États membres et la Commission devraient veiller à ce que les programmes des États membres incluent des mesures qui contribuent à la réalisation de chacun des objectifs spécifiques du présent règlement. Ils devraient en outre faire en sorte que l'allocation de financements aux objectifs spécifiques serve ces objectifs du mieux possible et se fonde sur une réévaluation permanente des besoins"
- 2ème partie* "que les programmes appliquent un seuil de dépenses minimal au regard de ces objectifs"
- 3ème partie* "que les ressources allouées soient proportionnelles à l'ampleur des défis à relever, que les priorités retenues soient conformes aux mesures d'exécution énumérées à l'annexe II et que l'allocation des ressources entre ces objectifs permette d'atteindre l'objectif général"

amendement 93

- 1ère partie* "Les fonds du mécanisme thématique sont consacrés à des priorités à forte valeur ajoutée pour l'Union ou servent à répondre à des besoins urgents, dans le respect des priorités de l'Union convenues telles que décrites à l'annexe II et au moyen des actions spécifiques énoncées à l'annexe III. La Commission veille à l'association régulière des organisations de la société civile à la préparation, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes de travail"
- 2ème partie* "Au moins 20 % des fonds du mécanisme thématique sont consacrés à l'objectif spécifique visé à l'article 3, paragraphe 2, point a). Au moins 10 % des fonds du mécanisme thématique sont consacrés à l'objectif spécifique visé à l'article 3, paragraphe 2, premier alinéa, point b). Au moins 10 % des fonds du mécanisme thématique sont consacrés à l'objectif spécifique visé à l'article 3, paragraphe 2, premier alinéa, point c). Au moins 10 % des fonds du mécanisme thématique sont consacrés à l'objectif spécifique visé à l'article 3, paragraphe 2, premier alinéa, point c bis)"

amendement 103

- 1ère partie* "Tous les États membres et la Commission veillent à ce que les priorités qui guident le programme national soient compatibles avec les priorités de l'Union et répondent aux défis que posent la gestion des migrations et de l'asile, et qu'elles respectent pleinement l'acquis de l'Union pertinent ainsi que les obligations internationales de l'Union et des États membres découlant des instruments internationaux dont ils sont signataires, en particulier la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant. Lors de la définition des priorités de leurs programmes, les États membres veillent à ce que les mesures d'exécution mentionnées à l'annexe II soient mises en œuvre de manière appropriée"
- 2ème partie* "À cet égard, les États membres consacrent au moins 20 % des fonds qui leur sont alloués à l'objectif spécifique visé à l'article 3, paragraphe 2, premier alinéa, point a). Les États membres consacrent au moins 10 % des fonds qui leur sont alloués à l'objectif spécifique visé à l'article 3, paragraphe 2, premier alinéa, point b). Les États membres consacrent au moins 10 % des fonds qui leur sont alloués à l'objectif spécifique visé à l'article 3, paragraphe 2, premier alinéa, point c). Les États membres consacrent au moins 10 % des fonds qui leur sont alloués à l'objectif spécifique visé à l'article 3, paragraphe 2, premier alinéa, point c bis)."

amendement 104

1ère partie "En outre, les États membres font en sorte que leurs programmes comprennent des actions répondant à l'ensemble des objectifs spécifiques du Fonds énoncés à l'article 3, paragraphe 2, et que la répartition des ressources entre les objectifs soit adaptée à la réalisation de ces derniers"

2ème partie "Lorsqu'elle évalue les programmes des États membres, la Commission veille à ce qu'aucun financement ne soit accordé aux projets lorsqu'il est clairement établi que la légalité ou l'exécution des projets concernés ou la légalité et la régularité du financement en question seraient remises en cause à la suite d'un avis motivé émis par la Commission concernant une infraction au titre de l'article 258 du traité FUE"

amendement 138

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion du terme: "imprévu"

2ème partie ce terme

amendement 140

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion du terme: "imprévu"

2ème partie ce terme

amendement 143

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion du terme: "imprévu"

2ème partie ce terme

ENF:

amendement 7

1ère partie "Le Fonds devrait pleinement respecter les droits de l'homme, les objectifs du Programme 2030 et le principe de la cohérence des politiques au service du développement consacré à l'article 208 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne", à l'exclusion de "les objectifs du Programme 2030", "ainsi que les engagements pris au niveau international en matière de migration et d'asile, notamment le pacte mondial sur les réfugiés", "et le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières."

2ème partie "les objectifs du Programme 2030"

3ème partie "ainsi que les engagements pris au niveau international en matière de migration et d'asile, notamment le pacte mondial sur les réfugiés"

4ème partie "et le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières."

amendement 68

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "conformément au principe de solidarité et de partage équitable des responsabilités"

2ème partie ces termes

amendement 73

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "au minimum" et "les organisations internationales pertinentes, les organisations non gouvernementales, notamment les organisations de réfugiés et de migrants, les institutions nationales de défense des droits de l'homme et les organismes de promotion de l'égalité, ainsi que les partenaires économiques et sociaux."

2ème partie ces termes

amendement 80

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "associés à l'espace Schengen"

2ème partie ces termes

amendement 92

<i>1ère partie</i>	Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "et des organisations internationales et non gouvernementales"
<i>2ème partie</i>	ces termes
amendement 119	
<i>1ère partie</i>	Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "et à l'admission humanitaire" (dans le titre) et "Les États membres reçoivent tous les deux ans, outre leur dotation calculée conformément à l'article 11, paragraphe 1, point a), un montant supplémentaire sur la base d'une somme forfaitaire de 6 000 EUR pour chaque personne admise dans le cadre des programmes humanitaires"
<i>2ème partie</i>	ces termes
amendement 184	
<i>1ère partie</i>	Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "a) promouvoir et mettre en œuvre le respect du droit international et de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne dans le cadre des politiques et des mesures relatives à l'asile et aux migrations" et "aux organisations internationales, aux organisations non gouvernementales et aux partenaires sociaux" (au point b)
<i>2ème partie</i>	ces termes
amendement 216	
<i>1ère partie</i>	Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "c) d) et f) et à l'exclusion des termes: "et les actions favorisant leur acceptation par celle-ci" (au point e)
<i>2ème partie</i>	Points c), d) et f) et les termes: "et les actions favorisant leur acceptation par celle-ci" (au point e)
ECR, ENF: amendement 57	
<i>1ère partie</i>	Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "Les organisations de la société civile ainsi que" et "et des pays tiers"
<i>2ème partie</i>	"Les organisations de la société civile ainsi que"
<i>3ème partie</i>	"et des pays tiers"

12. Instrument de soutien financier dans le domaine de la gestion des frontières et des visas ***I

Rapport: Tanja Fajon (A8-0089/2019)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Proposition de rejet de la proposition de la Commission					
Proposition de rejet de la proposition de la Commission	210	EFDD		-	
Projet d'acte législatif					

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations	
Amendements de la commission compétente - vote en bloc	1-7	commission		+		
	10-15					
	17-18					
	20-39					
	43-52					
	54-56					
	59-60					
	63					
	67-72					
	74-75					
	78-84					
	86-91					
	94-107					
	109-					
	113					
	115-					
	145					
	147					
	151-					
	163					
	165					
	168					
	170-					
	185					
187-						
191						
193-						
196						
198-						
200						
202-						
204						
Amendements de la commission compétente - vote séparé	8	commission	vs	+		
	9	commission	vs	+		
	16	commission	vs	+		
	19	commission	vs	+		
	40	commission	div			
			1	+		
			2	+		
	41	commission	AN	+	490, 170, 17	
	42	commission	vs/VE	+	384, 287, 6	

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
	53	commission	vs	+	
	57	commission	vs	+	
	58	commission	vs	+	
	61	commission	vs	+	
	62	commission	vs	+	
	64	commission	vs	+	
	66	commission	div		
			1	+	
			2	+	
	73	commission	vs	+	
	76	commission	vs	+	
	85	commission	vs	+	
	92	commission	vs	+	
	93	commission	vs	+	
	108	commission	vs	+	
	114	commission	div		
			1	+	
			2/VE	+	349, 306, 16
			3	+	
	146	commission	AN	+	535, 117, 23
	148	commission	vs	+	
	149	commission	vs	+	
	150	commission	vs	+	
	166	commission	vs	+	
	167	commission	vs	+	
	169	commission	AN	+	513, 151, 12

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
	186	commission	AN	+	502, 153, 14
	197	commission	vs	+	
	201	commission	AN	+	505, 151, 20
	205	commission	vs	+	
Article 3, § 2, point a	213	ENF		-	
Article 4, § 3, point a	214S	ENF		-	
Article 4, § 3, point b	215S	ENF		-	
Article 5, § 3	211S	GUE/NGL		-	
	65	commission		+	
Article 8, § 6	77	commission	VE	+	361, 311, 4
	206	PPE		↓	
Article 23, § 2	216S	ENF		-	
Annexe II, point 1, point c	164	commission	VE	+	352, 307, 18
	207	PPE		↓	
Annexe III, point 1, après le sous-point g	208	PPE		+	
Annexe III, point 1, sous-point i	217S	ENF		-	
Annexe III, point 2, point h	218S	ENF		-	
Annexe IV, point 6	209	PPE		+	
	192	commission		↓	
Considérant 57	212S	ENF		-	
vote: proposition de la Commission			AN	+	473, 169, 39

Demandes de vote par appel nominal

ENF: amendements 41, 146, 169, 186, 201

Demandes de vote séparé

PPE: amendements 41, 42, 53, 108

ENF: amendements 8, 9, 16, 19, 57, 58, 61, 62, 64, 65, 73, 76, 85, 92, 93, 148, 149, 150,

Demandes de votes par division

PPE:

amendement 40

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "en dernier ressort"

2ème partie ces termes

amendement 66

1ère partie "Les entités juridiques participant à des groupements d'au moins deux entités indépendantes, établies dans différents États membres ou dans des pays ou territoires d'outre-mer relevant de ces États sont éligibles"

2ème partie "Lorsque des organisations internationales participant au groupement sont établies dans un pays tiers, l'article 6, paragraphe 3, s'applique"

amendement 114

1ère partie "La Commission peut décider de fournir, à titre exceptionnel, une aide financière afin de répondre à des besoins urgents et spécifiques en cas de situation d'urgence dûment motivée et en dernier recours."

2ème partie "et en dernier recours"

3ème partie "Les situations d'urgence sont celles qui découlent d'une pression urgente et exceptionnelle lorsqu'un nombre important ou disproportionné de ressortissants de pays tiers ont franchi, franchissent ou devraient franchir les frontières extérieures d'un ou de plusieurs États membres, en particulier aux tronçons de la frontière où le niveau d'impact a été identifié comme compromettant le fonctionnement de l'ensemble de l'espace Schengen, ou toute autre situation d'urgence dûment motivée nécessitant une action urgente aux frontières extérieures dans le champ d'application du présent règlement. La Commission en informe sans retard le Parlement européen et le Conseil"

13. Fonds pour la sécurité intérieure *I**

Rapport: Monika Hohlmeier (A8-0115/2019)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Amendements de la commission compétente - vote en bloc	2-7	commission		+	
	10				
	13-16				
	18-22				
	26				
	28-30				
	32-46				
	48-49				
	51-52				
	55-57				
	59-60				
	62-67				
	69-70				
	72-76				
	78				
	80-92				
	95-117				
119-123					
125-126					
130-131					
133-154					
Amendements de la commission compétente - vote séparé	1	commission	div		
			1	+	
			2	+	
	8	commission	vs	+	
	9	commission	div		
			1	+	
			2	+	
	11	commission	div		
			1/AN	+	588, 56, 17
			2/AN	+	539, 59, 36
	17	commission	vs	+	
	23	commission	AN	+	518, 89, 56
	24	commission	vs	+	

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
	27	commission	vs	+	
	47	commission	AN	+	565, 68, 24
	50	commission	div		
			1/AN	+	605, 34, 20
			2/AN	+	583, 57, 21
			3/AN	+	528, 99, 30
			4/AN	+	514, 88, 57
			53	commission	vs
	54	commission	vs	+	
	58	commission	vs	+	
	61	commission	div		
			1	+	
			2/VE	-	277, 364, 23
	68	commission	vs	+	
	71	commission	div		
			1	+	
			2	+	
	77	commission	vs	+	
	79	commission	div		
			1	+	
			2	+	
	93	commission	vs	+	
	94	commission	vs	+	
	118	commission	AN	-	301, 314, 53
	124	commission	vs	+	
	127	commission	div		

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
			1	+	
			2	+	
	128	commission	AN	+	495, 91, 84
	129	commission	div		
			1	+	
			2	+	
	132	commission	div		
			1	+	
			2	+	
	Article 13, après le § 2	160	PPE		+
Article 18	157S	ENF		-	
Article 22, § 2	158S	ENF		-	
Considérant 14	155	ENF		-	
	12	commission		+	
Considérant 37	159	PPE	VE	+	363, 306, 9
	25	commission		↓	
Considérant 45	156S	ENF		-	
	31	commission	VE	+	362, 238, 72
vote: proposition de la Commission			AN	+	481, 142, 49

Demandes de vote par appel nominal

GUE/NGL: amendements 11, 23, 47, 50, 128

ENF: amendement 118

Demandes de vote séparé

PPE: amendements 25, 31

GUE/NGL: amendements 23, 47, 128

ENF: amendements 8, 17, 24, 27, 53, 54, 58, 68, 77, 93, 94, 124

Demandes de votes par division

PPE:

amendement 61

1ère partie "Les entités juridiques participant à des groupements d'au moins deux entités indépendantes, établies dans différents États membres ou dans des pays ou territoires d'outre-mer relevant de ces États, sont éligibles"

2ème partie "Lorsque les organisations internationales participant au groupement sont établies dans un pays tiers, l'article 6, paragraphe 3, s'applique"

GUE/NGL:
amendement 11

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "Dans les situations d'urgence, et pour prévenir et éviter les risques graves pour la sécurité publique, y compris à la suite d'une attaque terroriste, les actions des forces militaires sur le territoire de l'État membre devraient pouvoir bénéficier d'un soutien du Fonds."

2ème partie ces termes

ENF:
amendement 1

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "avec l'aide du secteur privé et de la société civile" et "l'intolérance et la discrimination"

2ème partie ces termes

amendement 9

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "l'intolérance et la discrimination"

2ème partie ces termes

amendement 71

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "dont les organisations de la société civile"

2ème partie ces termes

amendement 79

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "le Parquet européen" et "dont des organisations de la société civile"

2ème partie ces termes

amendement 127

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "associés à des algorithmes d'intelligence artificielle"

2ème partie ces termes

amendement 129

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "une attention particulière est accordée aux formations sur les droits fondamentaux, y compris en vue de détecter et d'éviter le racisme"

2ème partie ces termes

amendement 132

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "l'intolérance et la discrimination,"

2ème partie ces termes

GUE/NGL, ENF:
amendement 50

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "et au racisme" (§ 3, point a), "y compris la société civile" (§ 3, point b) et à l'exclusion du § 4

2ème partie "et au racisme" (§ 3, point a)

3ème partie "y compris la société civile" (§ 3, point b)
 4ème partie § 4

14. Définition, présentation et étiquetage des boissons spiritueuses, ainsi que protection des indications géographiques relatives à celles-ci *I**

Rapport: Pilar Ayuso (A8-0021/2018)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Accord provisoire					
Accord provisoire	195	commission	AN	+	637, 14, 26

15. Projet de modifications du protocole n° 3 sur le statut de la Cour de justice de l'Union européenne *I**

Rapport: Tiemo Wölken (A8-0439/2018)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Accord provisoire					
Accord provisoire	6	commission	AN	+	585, 39, 55

16. Établissement de mesures d'urgence dans le domaine de la coordination de la sécurité sociale à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'UE *I**

Rapport: Marian Harkin et Jean Lambert (A8-0161/2019)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Amendements de la commission compétente - vote en bloc	1-11	commission		+	
Déclaration de la Commission	12	commission		+	
vote: proposition de la Commission			AN	+	652, 8, 18

17. Règles communes garantissant une connectivité de base du transport routier de marchandises eu égard au retrait du Royaume-Uni de l'UE *I**

Rapport: Isabella De Monte (A8-0063/2019)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Accord provisoire					
Accord provisoire	10	commission	AN	+	623, 35, 21

18. Règles communes garantissant une connectivité de base du transport aérien eu égard au retrait du Royaume-Uni de l'Union *I**

Rapport: Pavel Telička (A8-0062/2019)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Accord provisoire					
Accord provisoire	18	commission	AN	+	653, 21, 5

19. Règles relatives au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union *I**

Proposition de règlement (COM(2019)0048 - C8-0037/2019 - 2019/0009(COD))

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Après le considérant 10	1	commission		+	
vote: proposition de la Commission			AN	+	640, 18, 17

20. Autorisations de pêche pour les navires de pêche de l'Union dans les eaux du Royaume-Uni et opérations de pêche des navires de pêche du Royaume-Uni dans les eaux de l'Union *I**

Proposition de règlement (COM(2019)0049 - C8-0036/2019 - 2019/0010(COD))

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Proposition de rejet de la proposition de la Commission					
Proposition de rejet de la proposition de la Commission	1	EFDD	AN	-	51, 614, 10
Proposition de la Commission					
vote: proposition de la Commission			AN	+	641, 28, 6

Demandes de vote par appel nominal

EFDD: amendement 1

Divers

Pour des raisons de procédure internes, le Conseil a sollicité l'inclusion dans l'acte du considérant suivant:

"Eu égard à la nécessité de garantir, avant la date du retrait du Royaume-Uni de l'Union, un cadre juridique visant à éviter l'interruption des activités de pêche par les navires de pêche du Royaume-Uni dans les eaux de l'Union et par les navires de pêche de l'Union dans les eaux du Royaume-Uni à la date du retrait du Royaume-Uni de l'Union, qui pourrait être le 30 mars 2019, il a été considéré approprié de prévoir une exception au délai de huit semaines visé à l'article 4 du protocole n° 1 sur le rôle des parlements nationaux dans l'Union européenne, annexé au traité sur l'Union européenne, au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et au traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique."

21. Certains aspects de la sécurité et de la connectivité du transport ferroviaire eu égard au retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union *I**

Proposition de règlement (COM(2019)0088 - C8-0046/2019 - 2019/0040(COD))

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Ensemble du texte	1PC1	commission		+	
Article 3	2	38+ députés		+	
	1PC2	commission		↓	
vote: proposition de la Commission			AN	+	661, 5, 5

22. Une Europe qui protège: de l'air pur pour tous

Proposition de résolution: B8-0156/2019

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Proposition de résolution B8-0156/2019 (commission ENVI)					
§ 2	21	ECR		-	
	1	PPE	AN	-	300, 368, 11
Après le § 2	8	EFDD, Verts/ALE, GUE/NGL	AN	+	394, 258, 21
	22	ECR	AN	-	279, 371, 28
§ 3	2	PPE	AN	+	339, 328, 10
	§	texte original	div		
			1	↓	
			2	↓	
§ 4	§	texte original	div		
			1	+	
			2	+	
§ 5	§	texte original	div		
			1	+	
			2	+	
Après le § 3	31	GUE/NGL	VE	-	138, 516, 21
Après le § 7	32	GUE/NGL		-	
§ 8	3	PPE	AN	-	301, 370, 8
§ 9	§	texte original	vs	+	
§ 10	§	texte original	AN	+	604, 56, 14

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Après le § 15	9	EFDD, Verts/ALE, GUE/NGL	AN	-	234, 359, 77
	10	EFDD, Verts/ALE, GUE/NGL	VE	+	378, 290, 6
§ 16	§	texte original	div		
			1	+	
			2	+	
§ 17	§	texte original	div		
			1	+	
			2	+	
§ 18	§	texte original	div		
			1	+	
			2/AN	+	570, 98, 9
			3/AN	+	396, 265, 15
Après le § 19	23	ECR	AN	-	280, 359, 35
§ 21	§	texte original	vs	+	
§ 22	40	ENF		-	
§ 24	41	ENF	AN	-	103, 547, 24
	§	texte original	div		
			1	+	
§ 25	§	texte original	div		
			1	+	
			2	+	
§ 26	§	texte original	div		
			1	+	

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
			2	+	
Après le § 27	15	S&D	VE	-	330, 340, 3
§ 28	§	texte original	div		
			1	+	
			2	+	
Après le § 28	4	PPE	AN	-	320, 328, 23
	11	EFDD, Verts/ALE, S&D	AN	-	317, 319, 37
	16	S&D		+	
§ 29	12	EFDD, Verts/ALE, S&D	VE	-	309, 358, 8
	24	ECR	VE	-	306, 363, 5
§ 35	§	texte original	vs	+	
§ 36	§	texte original	vs	+	
Après le § 36	13	EFDD, Verts/ALE, GUE/NGL	VE	+	362, 287, 24
§ 37	§	texte original	div		
			1	+	
			2	+	
Après le § 40	17	S&D		+	
§ 40	§	texte original	div		
			1	+	
			2	+	
Après le § 41	33	GUE/NGL		-	
§ 42	§	texte original	vs	+	
§ 43	§	texte original	vs	+	

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
§ 44	§	texte original	vs	+	
Après le § 44	18	S&D	VE	+	334, 309, 29
§ 45	§	texte original	vs	+	
§ 46	§	texte original	vs	+	
§ 50	§	texte original	div		
			1	+	
			2	+	
			3	+	
Après le § 52	25	ECR		-	
Après le § 57	14	EFDD	VE	+	385, 276, 8
§ 60	34	GUE/NGL	VE	-	212, 438, 17
§ 61	35	GUE/NGL		-	
§ 64	26	ECR		-	
§ 65	36	GUE/NGL		-	
Après le § 65	27	ECR		-	
	42	ENF	AN	-	52, 592, 31
Après le visa 14	5	EFDD, Verts/ALE, GUE/NGL, S&D	AN	+	366, 290, 11
	6	EFDD, Verts/ALE, GUE/NGL	AN	+	382, 272, 12
Après le considérant A	7	EFDD, Verts/ALE	AN	+	427, 207, 35
	19	ECR	VE	-	298, 367, 8
	20	ECR	AN	-	268, 365, 33
Considérant B	§	texte original	vs	+	
Après le considérant C	28	GUE/NGL		-	

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Considérant E	§	texte original	vs	+	
Après le considérant E	37	ENF	AN	-	63, 537, 72
	38	ENF	AN	-	58, 594, 15
	39	ENF		-	
Considérant H	29	GUE/NGL		-	
	§	texte original	div		
			1	+	
			2	+	
Considérant I	§	texte original	div		
			1	+	
			2	+	
Après le considérant K	30	GUE/NGL	VE	+	363, 306, 6
vote: résolution (ensemble du texte)			AN	+	446, 146, 79

Demandes de vote par appel nominal

EFDD: amendements 4, 5, 6, 7, 8, 9
 ECR: amendements 18 (2ème et 3ème parties), 20, 22, 23
 PPE: amendements 1, 2, 3, 4; § 10; vote final
 Verts/ALE: amendements 1, 3, 11, 23
 ENF: amendements 37, 38, 41, 42

Demandes de vote séparé

PPE: considérant B
 ECR: §§ 9, 46; considérant E
 ENF: §§ 9, 10, 21, 35, 36, 42, 43, 44, 45, 46

Demandes de votes par division

ECR:

§ 24

1ère partie

Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "souligne qu'un cadre harmonisé pour les systèmes de péage doit tenir compte des émissions de gaz à effet de serre et de polluants en ce qui concerne la performance environnementale afin d'émettre des signaux clairs et équilibrés en faveur du développement de nouveaux véhicules;"

2ème partie

ces termes

ENF:

§ 3

1ère partie

Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "le climat et"

2ème partie

ces termes

§ 4

1ère partie

"souligne, une fois de plus, que la pollution de l'air revêt une dimension locale, régionale, nationale et transfrontalière et qu'elle requiert l'adoption de mesures à tous les niveaux de pouvoir; demande par conséquent que soit renforcée l'approche fondée sur la gouvernance à plusieurs niveaux, dans le cadre de laquelle tous les acteurs prendront leurs responsabilités et adopteront les mesures qui peuvent et doivent l'être à leurs niveaux; estime, de même, que l'élaboration des politiques au sein de la Commission devrait être plus concertée, avec la participation de toutes les directions générales concernées;"

2ème partie

"déploie que les objectifs de la DG Environnement, bien que compétente en matière de pollution de l'air, soient souvent mis à mal par des politiques et des intérêts provenant d'autres services;"

§ 5

1ère partie

Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "le changement climatique"

2ème partie

ces termes

§ 16

1ère partie

Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "et réduire les émissions de CO2", "étroitement liés" et "que les voitures, les camionnettes et les bus à émissions nulles ou à faibles émissions sont essentiels pour mettre à disposition de tous les citoyens des moyens de transports écologiques, économes en énergie et abordables, et que l'accélération du développement d'un marché de masse pour ces véhicules en élargissant leur offre au sein de l'Union est primordial pour faire baisser les prix au profit des consommateurs, des opérateurs de flotte, des autorités responsables des marchés publics et de la société européenne dans son ensemble;"

2ème partie

ces termes

§ 17

1ère partie

"souligne qu'il est essentiel d'encourager le marché des véhicules électriques et d'émettre des recommandations d'orientation à l'intention des États membres pour les encourager à mettre en œuvre des incitations fiscales pour les véhicules à émissions nulles et à faibles émissions;"

2ème partie

"souligne que la disponibilité et l'accessibilité des infrastructures de recharge dans les bâtiments privés et publics, conformément à la directive sur la performance énergétique des bâtiments, ainsi que la compétitivité des véhicules électriques sont essentielles pour accroître l'adhésion des consommateurs; souligne qu'il importe de veiller à ce que l'électricité générée pour les véhicules électriques provienne de sources d'énergie durables; appelle de ses vœux, à cet égard, une initiative européenne à long terme en faveur des batteries de nouvelle génération;"

§ 18

1ère partie

Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "restreindre l'accès des voitures particulières aux centres urbains"

2ème partie

ces termes

§ 25

1ère partie

Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "(semi-)" et "pour la décarbonisation du transport routier ainsi que"

2ème partie

ces termes

§ 26

<i>1ère partie</i>	"salue l'engagement pris par plusieurs villes européennes de nettoyer leur flotte de transports publics"
<i>2ème partie</i>	"en fixant des exigences pour les marchés publics relatifs aux autobus et invite les autres villes à suivre l'exemple donné par certains membres européens du réseau de villes C40, qui ont signé la «Fossil Fuel Free Streets Declaration» (déclaration pour des rues sans carburants fossiles) et se sont ainsi engagés à n'acheter que des bus électriques d'ici à 2025 ainsi qu'à assurer la création de vastes zones urbaines à émissions nulles d'ici à 2030;"
§ 28	
<i>1ère partie</i>	"relève que la technologie permet actuellement de respecter les normes Euro 6 relatives aux émissions d'oxyde d'azote pour les véhicules à moteur diesel, y compris en ce qui concerne les conditions de conduite réelles"
<i>2ème partie</i>	"et sans avoir des répercussions négatives sur les émissions de CO2;"
§ 37	
<i>1ère partie</i>	Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "de protoxyde d'azote (N2O) et de méthane (CH4)" et "et 40 % des émissions de méthane"
<i>2ème partie</i>	ces termes
§ 40	
<i>1ère partie</i>	"attire l'attention sur le fait que dans les zones urbaines, les émissions d'ammoniac sont responsables de près de 50 % des répercussions de la pollution de l'air sur la santé, étant donné que l'ammoniac est un précurseur des particules;"
<i>2ème partie</i>	"invite la Commission et les États membres à tirer parti de la réforme de la politique agricole commune de l'Union pour lutter contre la pollution atmosphérique en provenance du secteur agricole;"
considérant H	
<i>1ère partie</i>	Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "d'oxyde d'azote et de méthane", "et 40 % des émissions de méthane", et "qu'à l'échelle mondiale, l'élevage intensif produit davantage d'émissions de gaz à effet de serre que les transports"
<i>2ème partie</i>	ces termes
considérant I	
<i>1ère partie</i>	Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "dans le cadre du développement durable" et "pour réaliser les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies d'ici à 2030 "
<i>2ème partie</i>	ces termes
ECR, ENF:	
§ 18	
<i>1ère partie</i>	Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "les diverses mesures mises en œuvre dans les États membres pour" et "restreindre l'accès des voitures particulières aux centres urbains"
<i>2ème partie</i>	"les diverses mesures mises en œuvre dans les États membres pour"
<i>3ème partie</i>	"restreindre l'accès des voitures particulières aux centres urbains"
§ 50	
<i>1ère partie</i>	"salue les engagements pris par au moins dix États membres de l'Union de supprimer progressivement le charbon;"
<i>2ème partie</i>	"invite les autres États membres de l'Union à supprimer progressivement le charbon en tant que source d'énergie"
<i>3ème partie</i>	"d'ici 2030 au plus tard;"

Divers

Julie Girling (groupe PPE) a retiré sa signature de la proposition de résolution B8-0156/2019.

Peter Liese (groupe PPE) est également signataire de la proposition de résolution B8-0156/2019.

23. Suivi donné par le SEAE deux ans après le rapport du PE sur la communication stratégique de l'Union visant à contrer la propagande dirigée contre elle par des tiers

Rapport: Anna Elżbieta Fotyga (A8-0031/2019)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Proposition de résolution de remplacement	1	ENF	AN	-	60, 583, 25
§ 1, point o	§	texte original	div		
			1	+	
			2	+	
§ 1, point q	§	texte original	div		
			1	+	
			2	+	
§ 1, point s	§	texte original	div		
			1	+	
			2	+	
§ 1, point ae		texte original		+	modifié oralement
§ 1, point ag	§	texte original	div		
			1	+	
			2/VE	-	247, 373, 45
vote: recommandation (ensemble du texte) commission AFET			AN	+	489, 148, 30

Demandes de vote par appel nominal

ENF: amendement 1

Demandes de votes par division

Verts/ALE:

§ 1, point o <i>1ère partie</i>	Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "les services de messagerie", "des auteurs", "ils", "mais aussi en ce qui concerne", "en soulignant qu'il incombe aux entreprises de retirer rapidement les infox systémiques;"
<i>2ème partie</i>	ces termes
§ 1, point q <i>1ère partie</i>	Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "à améliorer la responsabilisation en ligne et veiller à un meilleur contrôle préalable de l'identité des utilisateurs qui s'inscrivent sur des plateformes"
<i>2ème partie</i>	ces termes
§ 1, point s <i>1ère partie</i>	"continuer à renforcer la résilience fondée sur des stratégies globales à l'échelle gouvernementale et sociétale, et la capacité de réponse aux menaces en temps réel, d'élaborer des mesures préventives et proactives et d'avoir une longueur d'avance dans la réflexion au lieu de se limiter à réagir aux attaques et d'analyser celles qui ont déjà eu lieu dans les domaines du cyberspace et de l'information; attirer l'attention sur les progrès techniques dans ce domaine et partager des exemples de bonnes pratiques, à savoir des mesures déjà prises par certains États membres, notamment en examinant le fonctionnement des approches nationales mises en place par les États membres, tout en échafaudant des solutions pour favoriser une coopération rapprochée avec le Royaume-Uni après le Brexit,"
<i>2ème partie</i>	"et de collaborer avec les services de renseignement et les alliés tels que les États-Unis et le Canada, l'OTAN et le Centre de situation et du renseignement de l'Union européenne (INTCEN);"
§ 1, point ag <i>1ère partie</i>	Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "le cas échéant, avec le soutien d'Eurojust,"
<i>2ème partie</i>	ces termes

Divers

Anna Elzbieta Fotyga (rapporteuse) a présenté l'amendement oral suivant au paragraphe 1, point ae:

"proposer au Conseil européen que la priorité soit accordée à la lutte contre la désinformation et la propagande hostile et que des ressources et moyens suffisants y soient consacrés afin de garantir le caractère objectif de la communication et de la diffusion des informations"

24. Accord d'association entre l'UE et Monaco, l'Andorre et Saint-Marin

Rapport: Juan Fernando López Aguilar (A8-0074/2019)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
§ 1, après le point k	8	GUE/NGL	AN	-	104, 494, 45
§ 1, après le point n	9	GUE/NGL	AN	-	89, 535, 22
Après le visa 7	1	GUE/NGL		-	

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Après le considérant A	2	GUE/NGL	AN	-	75, 554, 24
	3	GUE/NGL	AN	-	76, 556, 22
Après le considérant D	4	GUE/NGL	AN	-	126, 505, 26
	5	GUE/NGL	AN	-	130, 504, 22
Après le considérant G	6	GUE/NGL	AN	-	83, 554, 21
Après le considérant K	7	GUE/NGL	AN	-	130, 511, 20
vote: recommandation (ensemble du texte)			AN	+	540, 73, 34

Demandes de vote par appel nominal

GUE/NGL: amendements 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9

25. Centre européen de compétences industrielles, technologiques et de recherche en matière de cybersécurité et Réseau de centres nationaux de coordination *I**

Rapport: Julia Reda (A8-0084/2019)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Amendements de la commission compétente - vote en bloc	1-10 12-24 26-47 49-61 63-88 90-119 121-158 162-167 169-180	commission		+	
Amendements de la commission compétente - vote séparé	11	commission	div		
			1	+	
			2	+	
	25	commission	vs	+	
	48	commission	vs	+	

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
	62	commission	div		
			1	+	
			2	+	
	159	commission	vs	+	
	160	commission	vs	+	
	161	commission	div		
			1	+	
			2	+	
	168	commission	vs	+	
	Article 2, § 1, après le point 1	183	Verts/ALE	div	
1				+	
2				+	
Article 4, § 1, point 7	186S	GUE/NGL	AN	-	143, 436, 6
	184	Verts/ALE	div		
			1	+	
2/VE	-	247, 341, 16			
Article 4, § 1, point 8	187S	GUE/NGL	AN	-	137, 412, 56
	89	commission		+	
	185	Verts/ALE	div		
			1/VE	+	451, 128, 31
			2/VE	-	255, 334, 20
Article 10, § 1	120	commission	div		
			1	+	
			2	+	
	188	GUE/NGL		-	
Après le considérant 3	181	Verts/ALE	AN	-	166, 249, 206

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Après le considérant 18	182	Verts/ALE	VE	-	296, 301, 22
vote: proposition de la Commission			AN	+	489, 73, 56

Demandes de vote par appel nominal

Verts/ALE: amendements 181, 186, 187

GUE/NGL: amendements 186, 187

Demandes de vote séparé

GUE/NGL: amendements 25, 48, 159, 160, 168

Demandes de votes par division

PPE:

amendement 183

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "de cyberdéfense exclusivement défensive et réactive"

2ème partie ces termes

amendement 184

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "strictement limitées"

2ème partie ces termes

amendement 185

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "strictement limitées"

2ème partie ces termes

GUE/NGL:

amendement 11

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "ainsi que du Fonds européen de la défense pour les actions et les coûts administratifs liés à la défense"

2ème partie ces termes

amendement 62

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "et contribuer à la mise en œuvre des actions financées par le Fonds européen de la défense établi par le règlement (UE) n° 2019/XXX"

2ème partie ces termes

amendement 120

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "en ce qui concerne les projets, les services et les compétences à double usage"

2ème partie ces termes

amendement 161

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "Elles peuvent être couvertes par des contributions financières du Fonds européen de la défense"

2ème partie ces termes

26. Modification du règlement (CE) n° 391/2009 en ce qui concerne le retrait du Royaume-Uni de l'Union *I**

Rapport: Isabella De Monte (A8-0004/2019)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Accord provisoire					
Accord provisoire	2	commission	AN	+	590, 9, 21

27. Modification du règlement (UE) n° 1316/2013 en ce qui concerne le retrait du Royaume-Uni de l'Union *I**

Rapport: Karima Delli (A8-0009/2019)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Accord provisoire					
Accord provisoire	25	commission	AN	+	573, 21, 25

28. Installations de réception portuaires pour le dépôt des déchets des navires *I**

Rapport: Gesine Meissner (A8-0326/2018)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Accord provisoire					
Accord provisoire	117	commission	AN	+	596, 16, 7

29. Prolongation de l'utilisation transitoire de moyens autres que les procédés informatiques de traitement des données prévus par le code des douanes de l'Union *I**

Rapport: Jasenko Selimovic (A8-0342/2018)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Accord provisoire					
Accord provisoire	7	commission	AN	+	552, 25, 43
Déclaration commune	8	commission		+	
Déclaration de la Commission	9	commission		+	

30. Lutte contre la fraude et la contrefaçon des moyens de paiement autres que les espèces ***I

Rapport: Sylvia-Yvonne Kaufmann (A8-0276/2018)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Accord provisoire					
Accord provisoire	79	commission	AN	+	587, 26, 8

31. Objection au titre de l'article 106: limites maximales applicables aux résidus de plusieurs substances, dont la clothianidine

Proposition de résolution: B8-0138/2019 (majorité des membres qui composent le Parlement requise)

Objet	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Proposition de résolution B8-0138/2019 (commission ENVI)			
vote: résolution (ensemble du texte)	AN	+	514, 81, 20

Demandes de vote par appel nominal

EFDD, vote final

Verts/ALE:

32. Objection au titre de l'article 106: maïs génétiquement modifié 4114 (DP-004114-3)

Proposition de résolution: B8-0141/2019

Objet	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Proposition de résolution B8-0141/2019 (commission ENVI)			
vote: résolution (ensemble du texte)	AN	+	442, 160, 20

Demandes de vote par appel nominal

Verts/ALE, ENF: vote final

33. Objection au titre de l'article 106: maïs génétiquement modifié MON 87411 (MON-87411-9)

Proposition de résolution: B8-0140/2019

Objet	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Proposition de résolution B8-0140/2019 (commission ENVI)			
vote: résolution (ensemble du texte)	AN	+	435, 156, 30

Demandes de vote par appel nominal

Verts/ALE, ENF: vote final

34. Objection au titre de l'article 106: maïs génétiquement modifié Bt11 × MIR162 × 1507 × GA21

Proposition de résolution: B8-0142/2019

Objet	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Proposition de résolution B8-0142/2019 (commission ENVI)			
vote: résolution (ensemble du texte)	AN	+	431, 157, 30

Demandes de vote par appel nominal

Verts/ALE, ENF: vote final

35. Objection au titre de l'article 106: substances actives, dont le thiaclopride

Proposition de résolution: B8-0139/2019

Objet	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Proposition de résolution B8-0139/2019 (commission ENVI)			
vote: résolution (ensemble du texte)	AN	+	421, 177, 20

Demandes de vote par appel nominal

EFDD, Verts/ALE: vote final

36. Rapport 2018 sur la Turquie

Rapport: Kati Piri (A8-0091/2019)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Proposition de résolution de remplacement	16	ENF	AN	-	68, 535, 11
§ 3	5	GUE/NGL	VE	-	255, 351, 11
§ 9	§	texte original	div		
			1	+	
			2	+	
			3	+	
§ 10	20	S&D		+	
§ 12	§	texte original	div		
			1	+	
			2	+	
Après le § 12	2= 19=	PPE S&D, ALDE		+	
§ 13	6	GUE/NGL	VE	+	340, 271, 8
§ 14	7	GUE/NGL		-	

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
§ 18	§	texte original	vs	-	
§ 21	17	EFDD	div		
			1/AN	-	92, 502, 29
			2/AN	-	91, 509, 15
			3/AN	-	115, 486, 14
			4/AN	-	88, 492, 37
	3	PPE	AN	-	207, 342, 67
	8	GUE/NGL	VE	-	136, 465, 12
	18	Verts/ALE		-	
	21	S&D		-	
	§	texte original	div		
			1/AN	+	419, 163, 36
			2/AN	+	509, 86, 25
			3/AN	+	509, 89, 20
	Après le § 21	1	ALDE	div	
1				-	
2				↓	
§ 22	4	PPE	VE	-	298, 308, 14
	9	GUE/NGL		-	
	§	texte original	div		
			1	+	
			2	+	
			3/VE	-	292, 327, 5
§ 23	10	GUE/NGL	VE	-	256, 348, 19
	§	texte original	AN	+	489, 117, 18
§ 26	11	GUE/NGL		-	

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
	§	texte original	AN	+	486, 85, 50
§ 27	12	GUE/NGL		-	
§ 28	13S	GUE/NGL		-	
§ 30	14	GUE/NGL	AN	-	116, 496, 11
§ 31	15	GUE/NGL	AN	-	101, 512, 9
	§	texte original	div		
			1	+	
			2/AN	+	462, 137, 25
Visa 3	§	texte original	vs	+	
Visa 6	§	texte original	vs	+	
Visa 17	§	texte original	vs	+	
Visa 19	§	texte original	vs	+	
vote: résolution (ensemble du texte) commission AFET			AN	+	370, 109, 143

Demandes de vote par appel nominal

Verts/ALE: § 21
PPE: amendement 3
GUE/NGL: amendements 3, 14, 15; § 23
ENF: § 26; amendement 16
ECR: § 31 (2ème partie)
S&D, EFDD: amendements 3, 17

Demandes de vote séparé

Verts/ALE: § 21
GUE/NGL: § 23
ENF: visas 3, 6, 17, 19; §§ 18, 23

Demandes de votes par division

EFDD:
amendement 1

1ère partie "demande que la Turquie soit retirée de la liste des bénéficiaires de l'IAP II et du futur IAP III et que des fonds spécifiques soient mis à disposition au titre de l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH) ou des futurs programmes de l'instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale (IVDCI),"

2ème partie "afin de fournir un soutien direct, sans ingérence du gouvernement, à la société civile turque, aux défenseurs des droits de l'homme et aux journalistes et d'accroître les possibilités de contacts interpersonnels;"

amendement 17

- 1ère partie* "eu égard à tout ce qui précède, recommande que la Commission et le Conseil de l'Union européenne, conformément au cadre de négociation, mettent fin officiellement aux négociations d'adhésion avec la Turquie;"
- 2ème partie* "demande à la Commission de geler les fonds actuellement alloués au titre de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP II et le futur IAP III);"
- 3ème partie* "soutient la société civile, les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes turcs;"
- 4ème partie* "estime qu'il y a lieu d'accroître les possibilités de contacts interpersonnels, le dialogue universitaire, l'accès des étudiants turcs aux universités européennes ainsi que les plateformes médiatiques destinées aux journalistes afin de défendre et de promouvoir les valeurs et les principes démocratiques, les droits de l'homme et l'état de droit; espère que les relations entre la Turquie et l'Union seront redéfinies sous l'angle d'un partenariat efficace, sans préjudice de l'article 49 du traité sur l'Union européenne; souligne que tout nouvel engagement politique entre l'Union et la Turquie devrait se fonder sur des dispositions de conditionnalité en matière de respect de la démocratie, de l'état de droit et des droits fondamentaux;"

ECR:

§ 31

- 1ère partie* Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "attire l'attention sur le cadre présenté par le secrétaire général des Nations unies et son appel à reprendre les négociations, en s'appuyant sur les accords déjà conclus dans le cadre du processus de Crans-Montana de 2017;"
- 2ème partie* ces termes

ENF:

§ 9

- 1ère partie* "se déclare très préoccupé par le rétrécissement de l'espace laissé à la société civile et à la promotion des libertés et des droits fondamentaux; souligne qu'un grand nombre de militants, dont des défenseurs des droits de l'homme, ont été arrêtés et que des manifestations ont régulièrement été interdites pendant l'état d'urgence; demande à la Turquie de libérer tous les défenseurs des droits de l'homme emprisonnés, les journalistes et les autres personnes qui ont été incarcérées sur des accusations non fondées, de retirer ces accusations et de leur permettre de mener à bien leur travail sans menace ni entrave en toutes circonstances; invite la Turquie à protéger les droits fondamentaux de tous les citoyens, y compris les minorités ethniques, religieuses et sexuelles; rappelle que la législation turque sur le discours de haine n'est pas conforme à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme; exhorte le gouvernement et le parlement turcs à adopter une loi sur les crimes de haine qui puisse protéger tous les membres des minorités contre les attaques physiques et verbales,"
- 2ème partie* "et à se conformer aux critères de Copenhague applicables aux pays candidats à l'adhésion à l'Union en matière de respect et de protection des minorités;"
- 3ème partie* "invite la Commission et les États membres à renforcer la protection et le soutien qu'ils accordent aux défenseurs des droits de l'homme en danger en Turquie, y compris par des subventions d'urgence;"

§ 12

1ère partie "se déclare préoccupé par les violations des droits fondamentaux des personnes LGBTI, en particulier le maintien des interdictions répétées de marches de la fierté et d'événements liés aux LGBTI dans tout le pays malgré la levée de l'état d'urgence, et demande que ces interdictions discriminatoires soient immédiatement levées; invite la Turquie à prendre des mesures appropriées pour prévenir et réprimer les discours de haine ou les crimes ciblant des groupes défavorisés tels que les Roms ainsi que les réfugiés et les demandeurs d'asile syriens, et réclame des efforts soutenus pour améliorer leur situation; invite la Turquie à mettre pleinement en œuvre le plan stratégique d'intégration des Roms pour la période 2016-2021, en accordant une attention particulière à la lutte contre l'antitsiganisme, à garantir l'accès des Roms à un logement abordable de qualité, à préserver leur accès à l'éducation et à prendre des mesures pour prévenir le décrochage scolaire, à lutter contre la ségrégation et à augmenter le taux d'emploi des Roms;"

2ème partie "note avec inquiétude l'augmentation des «crimes d'honneur»; demande à la Turquie d'harmoniser sa législation nationale avec la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence faite aux femmes; demande à la Turquie de garantir une égalité complète à tous ses citoyens et de résoudre les problèmes rencontrés par les membres de minorités, en particulier en ce qui concerne l'éducation et les droits de propriété; rappelle l'importance d'appliquer pleinement la résolution de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur les îles d'Imbros et de Ténédos et demande à la Turquie de faciliter le rapatriement des familles issues des minorités qui souhaitent retourner dans ces îles; se félicite de l'ouverture d'une école pour la minorité grecque sur l'île d'Imbros, qui constitue une évolution positive."

§ 21

1ère partie "eu égard à tout ce qui précède, recommande que la Commission et le Conseil de l'Union européenne, conformément au cadre de négociation, suspendent officiellement les négociations d'adhésion avec la Turquie; reste toutefois attaché au dialogue démocratique et politique avec la Turquie;"

2ème partie "demande à la Commission d'utiliser les fonds actuellement alloués au titre de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP II et le futur IAP III) pour soutenir, par une enveloppe spéciale gérée directement par l'Union, la société civile, les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes turcs, et pour accroître les possibilités de contacts interpersonnels, le dialogue universitaire, l'accès des étudiants turcs aux universités européennes ainsi que les plateformes médiatiques destinées aux journalistes afin de défendre et de promouvoir les valeurs et les principes démocratiques, les droits de l'homme et l'état de droit;"

3ème partie "espère que les relations entre la Turquie et l'Union seront redéfinies sous l'angle d'un partenariat efficace, sans préjudice de l'article 49 du traité sur l'Union européenne; souligne que tout nouvel engagement politique entre l'Union et la Turquie devrait se fonder sur des dispositions de conditionnalité en matière de respect de la démocratie, de l'état de droit et des droits fondamentaux;"

PPE, ENF:

§ 22

1ère partie "constate que si le processus d'adhésion à l'Union a été à l'origine d'une forte motivation pour les réformes en Turquie, il y a eu une régression brutale dans les domaines de l'état de droit et des droits de l'homme ces dernières années;" à l'exclusion des termes "si le processus d'adhésion à l'Union a été à l'origine d'une forte motivation pour les réformes en Turquie"

2ème partie "si le processus d'adhésion à l'Union a été à l'origine d'une forte motivation pour les réformes en Turquie"

3ème partie "rappelle que le Parlement a demandé à plusieurs reprises l'ouverture du chapitre 23 sur les droits judiciaires et fondamentaux et du chapitre 24 sur la justice, la liberté et la sécurité, alors que le gouvernement turc s'était engagé à mener d'amples réformes; regrette profondément que les instruments d'adhésion n'aient pu être pleinement utilisés en raison du blocage persistant du Conseil;"

Divers

Neoklis Sylikiotis (groupe GUE/NGL) est également signataire des amendements 5, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 15.

37. Semestre européen pour la coordination des politiques économiques: examen annuel de la croissance 2019

Rapport: Tom Vandenkendelaere (A8-0159/2019)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Après le § 1	18	GUE/NGL	AN	-	146, 457, 8
	19	GUE/NGL	AN	-	160, 438, 17
	20	GUE/NGL	AN	-	114, 483, 12
	21	GUE/NGL	AN	-	113, 486, 15
	22	GUE/NGL	AN	-	141, 439, 36
	23	GUE/NGL	AN	-	125, 448, 45
	24	GUE/NGL	AN	-	119, 481, 16
	25	GUE/NGL	AN	-	158, 459, 5
	26	GUE/NGL	AN	-	69, 536, 16
Après le § 2	1	S&D	VE	-	273, 336, 13
Après le § 3	2	GUE/NGL	AN	-	82, 501, 38
§ 8	9	GUE/NGL	AN	-	127, 482, 10
Après le § 8	11	EFDD	AN	-	168, 431, 17
§ 10	12	EFDD	AN	-	171, 413, 31
Après le § 11	4	GUE/NGL	AN	-	156, 448, 12
Après le § 14	5	GUE/NGL	AN	-	83, 465, 71
	6	GUE/NGL	AN	-	168, 442, 10

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Après le § 16	7	GUE/NGL	AN	-	111, 466, 41
Après le § 18	8	GUE/NGL		-	
§ 25	13	EFDD	AN	-	96, 460, 65
§ 29	3	GUE/NGL	AN	-	146, 454, 13
Après le § 29	14	EFDD	AN	-	140, 424, 51
Après le considérant A	15	GUE/NGL	AN	-	103, 497, 19
	16	GUE/NGL	AN	-	137, 469, 11
	17	GUE/NGL	AN	-	88, 505, 26
Considérant K	10	EFDD	AN	-	173, 419, 24
vote: résolution (ensemble du texte)			AN	+	387, 186, 50

Demandes de vote par appel nominal

EFDD: amendements 10, 11, 12, 13, 14

GUE/NGL: amendements 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26

38. Semestre européen pour la coordination des politiques économiques: emploi et aspects sociaux dans le cadre de l'examen annuel de la croissance 2019

Rapport: Marian Harkin (A8-0162/2019)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
§ 2	2	PPE	VE	-	263, 352, 1
	§	texte original	div		
			1	+	
			2	+	
			3/VE	-	288, 323, 5
§ 10	§	texte original	vs	+	
§ 18	1	ALDE	AN	-	237, 358, 23
	6	GUE/NGL	AN	-	276, 321, 23

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
	§	texte original	div		
			1	+	
			2/VE	-	305, 310, 3
§ 21	7	GUE/NGL	AN	+	365, 221, 32
§ 26	§	texte original	div		
			1	+	
			2/VE	+	307, 288, 18
§ 32	§	texte original	vs/VE	+	322, 288, 3
§ 40	3	PPE	div		
			1/AN	-	292, 312, 16
			2/AN	-	283, 319, 16
	§	texte original	div		
			1/AN	+	382, 222, 17
			2/AN	+	311, 298, 9
§ 41	§	texte original	div		
			1	+	
			2/VE	+	362, 254, 2
			3	-	
§ 43	4	PPE		-	
§ 45	§	texte original	div		
			1	+	
			2	-	
Considérant G	§	texte original	div		
			1	+	
			2	-	
			3/VE	-	296, 318, 1

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Considérant J	5	GUE/NGL		-	
vote: résolution (ensemble du texte)			AN	+	434, 142, 39

Demandes de vote par appel nominal

GUE/NGL: amendements 6, 7
S&D: amendement 1; § 40

Demandes de vote séparé

PPE: §§ 10, 32, 40

Demandes de votes par division

ALDE:

§ 2

1ère partie

Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "dans et entre les régions" et "souligne que les questions en matière sociale et d'emploi devraient être mises sur un pied d'égalité avec les questions économiques dans le cadre de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques"

2ème partie

"dans et entre les régions"

3ème partie

"souligne que les questions en matière sociale et d'emploi devraient être mises sur un pied d'égalité avec les questions économiques dans le cadre de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques"

§ 40

1ère partie

Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "et à engager les dépenses publiques supplémentaires nécessaires"

2ème partie

ces termes

PPE:

§ 18

1ère partie

Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "reconnait que les mesures d'austérité ne sont pas adaptées pour fournir des solutions durables à ces problèmes"

2ème partie

ces termes

§ 41

1ère partie

"observe que les services sociaux et de soins de santé sont essentiels pour soutenir la lutte contre la pauvreté"

2ème partie

"et l'exclusion sociale, et invite la Commission et les États membres à fournir les investissements et la marge budgétaire nécessaires pour que les services soient abordables, accessibles et de qualité"

3ème partie

"souligne qu'en l'absence d'investissements publics continus dans les secteurs de la santé et des soins, l'espérance de vie pourrait régresser dans les années à venir"

§ 45

1ère partie

"rappelle que l'examen annuel de la croissance favorise plusieurs domaines d'investissement social, y compris la santé, les systèmes de soins à long terme et le logement public; précise que le Comité économique et social européen a exposé les nombreux effets positifs d'investissements sociaux bien planifiés, efficaces, performants et axés sur l'avenir"

2ème partie "qui ne doivent pas être considérés comme un coût, mais comme un investissement dans la croissance et le potentiel d'emploi de l'Europe; souligne qu'il faut prévoir un poste dans le budget pour mettre en œuvre ces objectifs"

Verts/ALE:
§ 26

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "dans le processus d'élaboration des politiques en créant un cadre réglementaire approprié"

2ème partie ces termes

S&D:
amendement 3

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "et à compléter les pensions légales par des régimes professionnels, complémentaires et privés"

2ème partie ces termes

ALDE, PPE:
considérant G

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "malheureusement" et "en raison de la crise économique, des politiques d'austérité et des réformes structurelles"

2ème partie "malheureusement"

3ème partie "en raison de la crise économique, des politiques d'austérité et des réformes structurelles"